

Contraintes Et Problèmes d'Aménagement De L'arrondissement De Hevie Dans La Commune d'Abomey-Calavi

ZANNOU Sandé

Université d'Abomey-Calavi(UAC)

Institut de Géographie, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (IGATE)

Laboratoire de l'Aménagement du Territoire, d'Environnement et du Développement Durable (LATEDD)



Résumé – Les sociétés humaines s'efforcent de mettre en valeur toutes les ressources que la planète terre leur offre, d'aménager leur environnement, de dépasser les contraintes des milieux, de créer des richesses pour améliorer leurs conditions d'existence. L'objectif de la présente recherche est d'analyser les contraintes et problèmes d'aménagement de l'Arrondissement de Hêvié dans la Commune d'Abomey-Calavi au Bénin.

Pour mieux appréhender ces problèmes, une enquête a été menée dans l'arrondissement de Hêvié suivant une méthodologie qui allie recherche documentaire, observation et enquête de terrain à travers les questionnaires et les entretiens pour la collecte des données, leur traitement et l'analyse des résultats. De ce fait, 134 ménages ont été interrogés lors des travaux de terrain.

La pression urbaine exercée sur l'arrondissement a donné naissance à certains problèmes en termes d'assainissement et d'accès aux infrastructures socio communautaire. Il s'agit de difficultés d'accessibilité à l'énergie électrique, l'eau 21,3%, Insuffisance et impraticabilité de voie 26,6%, Absence de marché 17,2%, Problème d'Insécurité 0,9%, Insuffisances des infrastructures sociales communautaires 21,9% ; absence de recasement 11,9%. En effet, les modes d'aisance, de traitement des ordures ménagères sont malsains. Il n'est donc pas rare de voir des dépotoirs sauvages non loin des agglomérations. Aussi, la plupart des populations vivant dans des conditions dérisoires n'ont pas accès à l'eau potable, à l'éducation et à l'électricité. Pour cela, des défis doivent être relevés pour permettre de réussir l'aménagement de Hêvié.

Mots clés – Hêvié, Aménagement du territoire, contraintes, problèmes

Abstract – Human societies strive to develop all the resources that planet earth offers them, to develop their environment, to overcome the constraints of environments, to create wealth to improve their living conditions. The objective of this research is to analyse the constraints and problems of development of the Arrondissement de Hêvié in the Municipality of Abomey-Calavi in Benin.

To better understand these problems, a survey was carried out in the Hêvié district using a methodology that combines documentary research, observation and field surveys through questionnaires and interviews for data collection, their treatment and analysis of the results. As a result, 134 households were surveyed during the fieldwork.

The urban pressure exerted on the borough has given rise to certain problems in terms of sanitation and access to social and community infrastructure. These are difficulties of accessibility to electricity, water 21.3%, Insufficiency and impracticability of track 26.6%, Absence of market 17.2%, Insecurity problem 0.9%, Inadequacies of community social infrastructure 21.9%; Absence of recasement 11.9%. Indeed, the modes of ease and treatment of household waste are unhealthy. It is therefore not uncommon to see wild dumping sites not far from the agglomerations. Also, most people living in poor conditions do not have access to drinking water, education and electricity. To do this, challenges must be met to allow the successful development of Hêvié

Keywords – Hevie Town and country planning constraints, problems.

INTRODUCTION

La notion d'aménagement ou d'organisation de l'espace est née avec la présence de l'homme. Sa maîtrise est une préoccupation connue depuis l'antiquité. Elle est issue des nécessités vitales telles que : manger, dormir, subsister en sécurité et des nécessités économiques : vendre et acheter (O. V. Dossou Guèdègbé, 2005, p 14). De plus, sa sédentarisation depuis le néolithique a introduit dans sa vie une nouvelle forme de mise en valeur des potentialités naturelles qui l'entourent. De tout temps, chaque groupement humain et chaque société s'en sont préoccupés selon sa forme de civilisation. De ce fait, l'aménagement est une expérience ancienne. Au début, il s'agissait de domestiquer la nature et de la dominer. La répartition des activités sur le territoire était perçue comme un phénomène naturel. Mais les incidences, de ces pratiques furent désastreuses, car elles ont donné lieu à la dégradation des ressources naturelles. (H. Hassane Idé, 2008, p 8).

Depuis la fin de la dernière guerre mondiale jusqu'au début du troisième millénaire, la dynamique urbaine de l'Afrique subsaharienne est le fait le plus marquant pour ce continent. Jusqu'ici à dominante rurale, la population africaine sera bientôt majoritairement urbaine, comme dans le reste du monde. Cette urbanisation n'est pas sans conséquence sur les structures sociales, il en résulte le morcellement des terres, la dégradation environnementale et, la gestion urbaine devient de jour en jour difficile à prendre en charge par les autorités G. K. Nyassogbo (2003, p.19).

L'Afrique subsaharienne a connu depuis les années d'indépendances (1960), plusieurs politiques de développement et plans structurels soldés pour la plupart par des échecs. Les principales raisons évoquées pour justifier ces échecs sont structurelles, politiques, économiques, sociologiques et parfois environnementales. Parmi les causes structurelles évoquées, on peut évoquer le partage de l'espace africain au sud du Sahara à la Conférence de Berlin en 1884 (Ki-Zerbo cité par K. Z. Aguey, 2015, p.3), la déstructuration des espaces administratifs existants durant la colonisation, et la faiblesse des institutions nationales postcoloniales. Au niveau des causes politiques évoquées, les problèmes de gouvernance et de corruption (A. Diop, 2008, p.12), le manque de programmes sectoriels de développement réalistes et l'absence de planifications adaptées aux réalités nationales sont récurrents.

Le Bénin comme tous les pays de l'Afrique subsaharienne, est confronté aux problèmes de développement, car l'exploitation sans précédent des ressources naturelles est venue considérablement accélérer le lent processus d'érosion naturelle de l'environnement (Buckles cité par G. Tovidé, 2013, p.6). En effet, les sols des départements du sud et du centre du Bénin sont soumis à une surexploitation due à une forte pression démographique avec un rythme accéléré de dégradation (INRAB, cité par G. Tovidé, 2013, p.9). Dans ce contexte, le développement du Bénin comme celui d'autres pays en Afrique se pose en termes d'urgences: besoins pressants de croissance économique, élévation du niveau en infrastructures et équipements, modernisation de la production, nécessité impérieuse de faire reculer la pauvreté, forte aspiration au mieux-vivre social. Plusieurs analyses convergent de nos jours pour reconnaître que la non prise de la dimension spatiale, plus explicitement de la répartition des hommes et des biens sur le territoire national est un facteur aggravant les problèmes de développement (E. Domingo, 2007, p 54).

Cependant, à quelques exceptions près, l'installation des populations précède toujours les opérations de lotissement (M. D Baloubi. et T. Vigninou, 2018, p.88). C'est ainsi donc que depuis le lancement du lotissement dans l'arrondissement de Hèvié, ce dernier bénéficie de la saturation démographique de Calavi et du « déversement » d'une partie de sa population dans les arrondissements limitrophes (Pahou, Tori, Togba) et se trouve confronté aux problèmes d'aménagement. Il est devenu à la fois, le refuge de tous ceux qui cherchent des conditions de vie décente et la proximité de ville mais également un appui indispensable pour le désengorgement des deux arrondissements urbains les plus proches de la Commune d'Abomey-Calavi. De plus, malgré l'impraticabilité des voies menant à Hèvié rendant difficile la mobilité des personnes et des biens entre Hèvié et les autres centres urbains qu'est Abomey-Calavi, Pahou, Godomey, le nombre de personne vivant à Hèvié ne cesse de croître. Cette évolution démographique conduit à la requalification fonctionnelle des espaces ruraux c'est-à-dire, le passage des terres agricoles aux terres urbanisables (E. Houimli, 2008, p.56). De ces constats quels sont les contraintes et problèmes d'aménagement de l'Arrondissement de Hèvié ?

I. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique adoptée repose sur trois étapes à savoir :

- ✓ nature et source des données
- ✓ méthode de collecte des données

- ✓ traitement des données et l'analyse des résultats

1.1 Nature et Source des données utilisées

Plusieurs données aussi bien quantitatives que qualitatives ont permis la réalisation de la présente recherche. Il s'agit des :

- données biophysiques du milieu de recherche regroupant les données climatologiques, des données morphologiques, etc. obtenues respectivement à la direction météorologie et au LABEE ;
- statistiques démographiques des années 1979, 1992, 2002 et 2013 obtenues à l'INSAE ;
- données foncière (lotissement, conflits foncier, etc.)
- statistiques des infrastructures et équipements
- données sur la perception des populations ;
- quantités de déchets produits et techniques de gestion.

1.2 Travaux de terrain

L'analyse du paysage exige des observations directes et indirectes sur le terrain de recherche. Il a été donc procédé au choix de l'échantillon, du groupe cible, des outils et matériels utilisés.

❖ Groupe cible et taille de l'échantillon

Pour la réalisation de la présente recherche, le groupe cible se compose suivants des chefs de ménage ou leurs représentants, des responsables des structures de pré-collecte des déchets, les autorités locales (chefs d'arrondissements, chefs quartiers), le responsable de la Direction des Services Techniques, du responsable des services de développement local et de la planification, du service des affaires domaniales de la Mairie d'Abomey-Calavi, du Directeur Départementale du Cadre de Vie et du Développement Durable/Atlantique-Littoral.

L'échantillon a obéi à un choix raisonné à partir des critères bien définis. Les chefs de ménages sont choisis suivant des critères tels que : avoir vécu ces dix dernières années dans le milieu, avoir au moins vingt-cinq (25) ans. Les critères ont également pris en compte la taille des populations par quartier. En effet, pour les élus locaux, le choix a pris en compte le CA, les chefs quartiers, les responsables des services techniques de la mairie et pour la structure du lotissement le président de lotissement.

Ainsi, un choix de 134 ménages a été opté dans les cinq (05) quartiers de l'arrondissement dont le tableau I présente la répartition.

Tableau I : Répartition des ménages enquêtés par quartier

Quartiers	Adovié	Akossavié	Dossounou	Houinme	Zoungo
Total des ménages	5 500	2 660	524	2 989	1 984
Ménages enquêtés	55	26	5	29	19

Source : travaux de terrain, Novembre, 2021.

De ce tableau, il a été retenu 55 ménages dans Adovié, 5 dans Dossounou. Cet écart est dû au nombre important de ménage par quartier.

Outils, matériels et techniques de collecte

Les outils utilisés sont entre autres :

- le questionnaire fermé élaboré en vue de collecter des données aussi bien quantitatives que qualitatives auprès de la population source
- un guide d'entretien pour enquêter les autorités communales;
- une grille d'observation pour décrire les manifestations observées dans le milieu.

Plusieurs techniques ont permis la collecte des données en milieu réel suivant les catégories d'acteurs interrogés et suivant les objectifs à atteindre. Il s'agit des enquêtes par questionnaire, avec les ménages. Les entretiens ont permis de collecter des informations auprès des responsables des structures locales. Au plan local, les élus locaux, le Chef d'arrondissement ont été pris en compte. Les entretiens avec les cadres techniques des mairies ont permis de vérifier la conformité des statistiques et les informations recueillies au niveau déconcentré. En ce qui concerne les domaines socio-économiques, les informations les plus importantes ont été tirées des entretiens avec :

- α -le Chef Service d'Affaire Financière;
- α -le Chef Service Technique ;
- α -le Chef Service du Développement Local et de la Planification ;
- α -le Chef service des Affaires Domaniales et Environnementales.

Les informations recueillies auprès de ces différents services nous ont permis de faire le point des réalisations sur financement de la mairie et des partenaires dans les domaines de l'éducation, de l'hydraulique, de la santé et des autres secteurs de l'économie. A tous cela s'ajoute l'observation directe en milieu réel qui nous a permis d'apprécier l'état d'exécution des programmes et projets.

1.3 Traitement des données et analyse des résultats

Les données collectées à partir des questionnaires et des guides d'entretien sont dépouillées et codifiées. Ensuite, après la lecture des informations recueillies, nous avons procédé à une répartition de ces données en fonction de leurs caractères et les objectifs de la recherche.

Les informations quantitatives obtenues sont traitées avec le logiciel Excel et SPSS ce qui nous a permis de réaliser les tableaux et figures. Les informations spatialisables ont permis la réalisation des cartes grâce au logiciel Arc gis.

Pour l'analyse des contraintes naturelles, les incompatibilités entre les occupations les modes d'exploitations des ressources naturelles ont été mises en exergue à travers les composantes morphologiques. En ce qui concerne les problèmes et contraintes humains en dehors des perceptions des populations un certain nombre d'indicateur a été calculé. Il s'agit de :

Les taux de couverture sont calculés à partir de la formule :

$T = N/P$ (Mission de la décentralisation, 2006) ; où N est le nombre d'infrastructures, P la population de la localité considérée et T le taux de couverture.

Le taux de desserte en eau potable en milieu rural et semi urbain (TD) est la proportion de la population en milieu rural et semi urbain théoriquement desservi par les sources d'eau potable (FPM, PM, AEV, BF et PEA) disponibles.

$TD = (N \times 250 / P) \times 100$ où N est le nombre total de points d'eau fonctionnels; P la population de la localité concernée.

Le ratio habitants par personnel technique de santé mesure pour chaque catégorie de personnel technique de santé l'effectif moyen de la population à desservir par chaque agent de santé. Il s'agit des ratios nombre d'habitants par médecin, nombre d'habitants par infirmier, nombre d'habitants par technicien de laboratoire et nombre de FAP par SFE.

Ces différents taux ont permis d'analyser les disparités d'aménagement en infrastructures socio-communautaires (sanitaires, hydrauliques, scolaires et sécuritaires) qui ont été évaluées à travers les normes en la matière. Ainsi, pour l'analyse des disparités en infrastructures scolaires, la norme EQF a été appliquée. En ce qui concerne les infrastructures et personnels sanitaires, les normes de comparaison sont celles de l'OMS qui est d'un médecin pour 10000 habitants, un infirmier pour 5000 habitants et une sage-femme pour 5000 femmes en âge de procréer. Dans le domaine des infrastructures hydrauliques, la norme retenue est de 1 point d'eau pour 250 habitants.

De plus, les densités en infrastructures ont été calculées ; ce qui a permis d'intégrer la norme spatiale à l'analyse des disparités. Ces données ont été obtenues grâce à la formule suivante :

$$\text{Densité} = \frac{\text{nombre total des infrastructures selon le type}}{\text{Superficie de la localité}}$$

Cette densité calculée, est comparée à la densité des populations afin d'établir un lien entre la couverture par l'infrastructure et la densité des populations, cela a permis d'apprécier la répartition spatiale et de voir si les populations par km² bénéficient de l'infrastructure ou non. Ensuite, les rayons moyens d'action théorique (MRAT) qui sont la distance moyenne parcourue par les populations avant d'accéder ou de bénéficier des services liés à l'infrastructure ont été également calculés suivant la formule :

$$MRAT = \sqrt{A/B}$$

avec A : la superficie de la localité de recherche ; B = 3,14× Nombre total des infrastructures.

Le MRAT calculé, permet d'apprécier les distances parcourues par les populations, cette distance théorique est comparée à la distance recommandée par la norme du domaine.

II. PRESENTATION GEOGRAPHIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE HEVIE

L'arrondissement de Hêvié est un territoire de la commune d'Abomey-Calavi dans le département de l'Atlantique, il s'étend sur 5030 Ha et est limité au Nord par la commune de Zè, à l'Ouest par la Commune de Ouidah, à l'Est par l'arrondissement de Ouèdo et au Sud par l'arrondissement de Godomey. Il est constitué de 5 villages ou quartiers que sont : Adovié, Akossavié, Dossounou, Houinmin et Zougo et est traversé par une route principale. La figure 1 illustre la situation géographique et administrative de l'arrondissement de Hêvié.

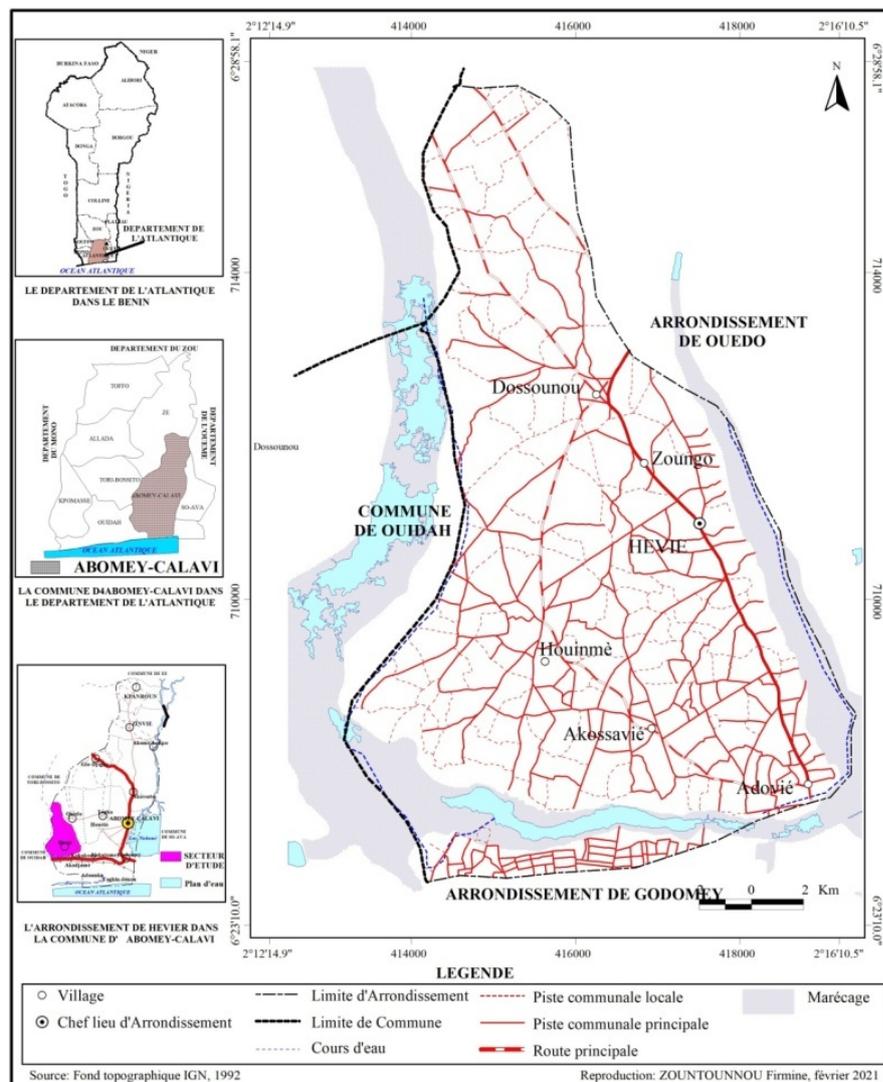


Figure 1 : Situation géographique et administrative de Hêvié

De la lecture de cette figure, on remarque Hêvié est constitué en son sein de plusieurs cours d'eau, d'une route principale traversant Adovié, Zoungo et Ouedo, des piste communales et locales (Hêvié est donc une zone desservie et accessible)et des marécages. L'afflux des cours et plan d'eau favorise la dynamique d'arrondissement de Hêvié.

III. RESULTATS

3.1 Contraintes naturelles à l'aménagement de l'Arrondissement de Hêvié

La Commune d'Abomey-Calavi fait partie du bassin sédimentaire côtier de la République du Bénin. Elle a un relief peu accidenté. De ce fait, l'arrondissement de Hêvié présente le même aspect. Ses principaux traits de caractéristiques sont : une bande sablonneuse avec des cordons littoraux, un plateau de terre de barre, des dépressions et marécages. Cette platitude du relief est un atout pour l'installation humaine et les activités socio-économiques. Ceci a pour atout la croissance démographique facteur de l'urbanisation dudit arrondissement. (A. Yémadjè, 2015, p.109). La figure 2 présente la situation morphologique de l'Arrondissement de Hêvié.

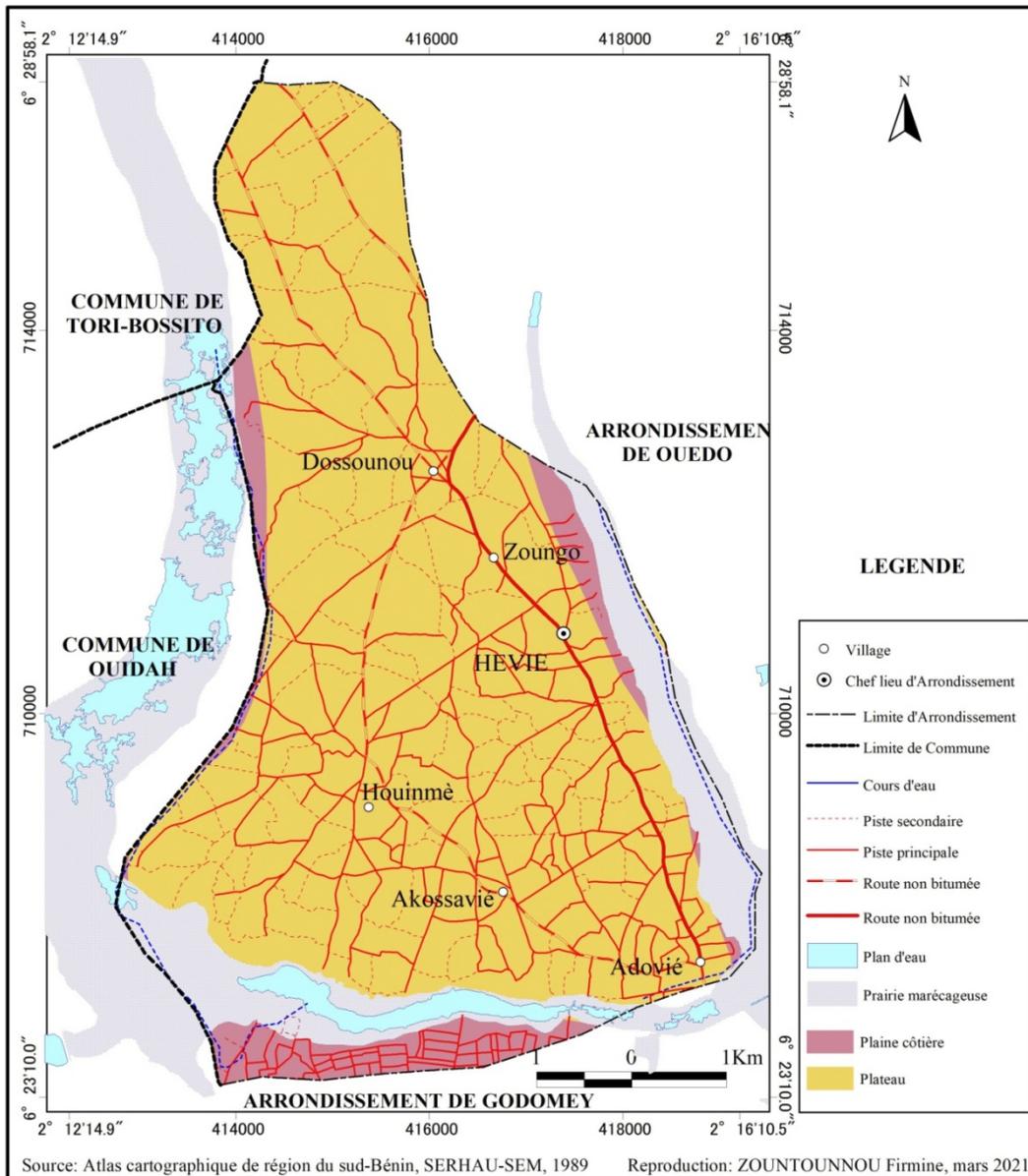


Figure 2 : Aspect morphologique de l'Arrondissement de Hêvié

De façon générale, on peut retenir que le relief de l'arrondissement de Hèvié est constitué de terrains plats et à faibles altitudes donc très peu accidentés dont l'exutoire naturel favorise l'érosion du sol. C'est donc cet aspect de l'arrondissement de Hèvié et le système de pentes qui favorisent le ruissellement des eaux pluviales. Ce qui participe à la dégradation des sols, au déchaussement des habitations et des infrastructures sociocommunautaires.

3.2 Contraintes et problèmes humains à l'aménagement de l'Arrondissement de Hèvié

3.2.1 Occupation anarchique des terres

D'après nos observations sur le terrain, la ville de Hèvié est caractérisée dans son ensemble par une occupation anarchique de l'espace. L'absence de lotissement (28,4%) a fait que les constructions et occupations par la population se font de manière anarchique et sans aucune norme. Il n'est donc pas rare de voir des maisons entremêlées, sans clôture et des sentiers menant sur la cour des conceptions. L'implantation des infrastructures sociocommunautaire est aussi mal faite, en effet l'arrondissement, le marché et la gendarmerie sont ensemble sans une délimitation parfaite. Le seul terrain de sport est aussi à proximité de l'arrondissement sans aménagement. De l'observation de l'enquête, il est remarqué que des maisons sont construites sur des voies ou encore l'emprunt d'une voie tombe sur des concessions ou encore elle passe par une maison. L'absence de recasement fait que les populations construisent sans plan, sans norme et de manière anarchique et inappropriée. Il n'est pas rare de voir les populations créer elles-mêmes des voies d'accès. Cette situation fait que des voies passent sur la devanture des habitations. La planche 1 montre des sentiers et voies tombants sur des maisons.



Planche 1 : Voies et sentiers débouchant sur des habitations à Hounzévié1.1 et Houinmin1.2

Prise de vue : Djossou, novembre 2020

La photo 1.1 donne une vue de deux constructions opposées formant en leur sein un couloir semblable à une voie, sauf que celle-ci tombe sur une maison. La photo 1.2 présente la même situation sauf qu'ici les habitations ne sont pas encore clôturées donc la population crée des passages provisoires dans la conception de leur voisin.

3.2.2 Problèmes fonciers

Autant dans autres localités de la commune d'Abomey-Calavi, les difficultés foncières sont légions et les terres de l'arrondissement de Hèvié n'y échappent guères. Ils peuvent en outre se manifester comme une dispute entre deux collectivités ou entre des personnes d'une même collectivité et parfois entre les descendants d'une même famille. Ils peuvent également se manifester parfois sous la forme de vente multiple par une personne qui a cédé la même parcelle à plusieurs personnes(62,2%), conflits entre acquéreur et propriétaire(15,6%), Mauvaise délimitation des propriétés ou parcelles (2,2%) ou d'Erreur d'immatriculation des parcelles dans l'étape d'état des lieux (2,2%).

De l'entretien avec les autorités il ressort que les problèmes fonciers sont les plus récurrents actuellement avec la vente de la même parcelle à plusieurs personnes. Mais la majoritaire prene pour problème foncier, le recasement et l'absence de plan voirie. Bien que pour beaucoup les problèmes de litiges ne sont pas toujours au quotidien du fait que la majorité des propriétaires a pour liquidateurs des personnes étrangères, certains dénoncent quand la revente des terres par les autochtones. Il n'est pas rare de voir

des propriétaires présumés mettre leur plaque sur des terrains construites par d'autres. La photo 3 illustre bien un cas dans le quartier de Houinmin.



Photo 3 : Parcelle en litige à HouinminTokpa

Prise de vue : Djossou, novembre 2020

La photo 3 montre une parcelle construite mais en litige selon les enquêté

Toutefois certaines localités s'avèrent moins en conflits que d'autres. La figure 3 donne un aperçu de la répartition des conflits par quartiers.

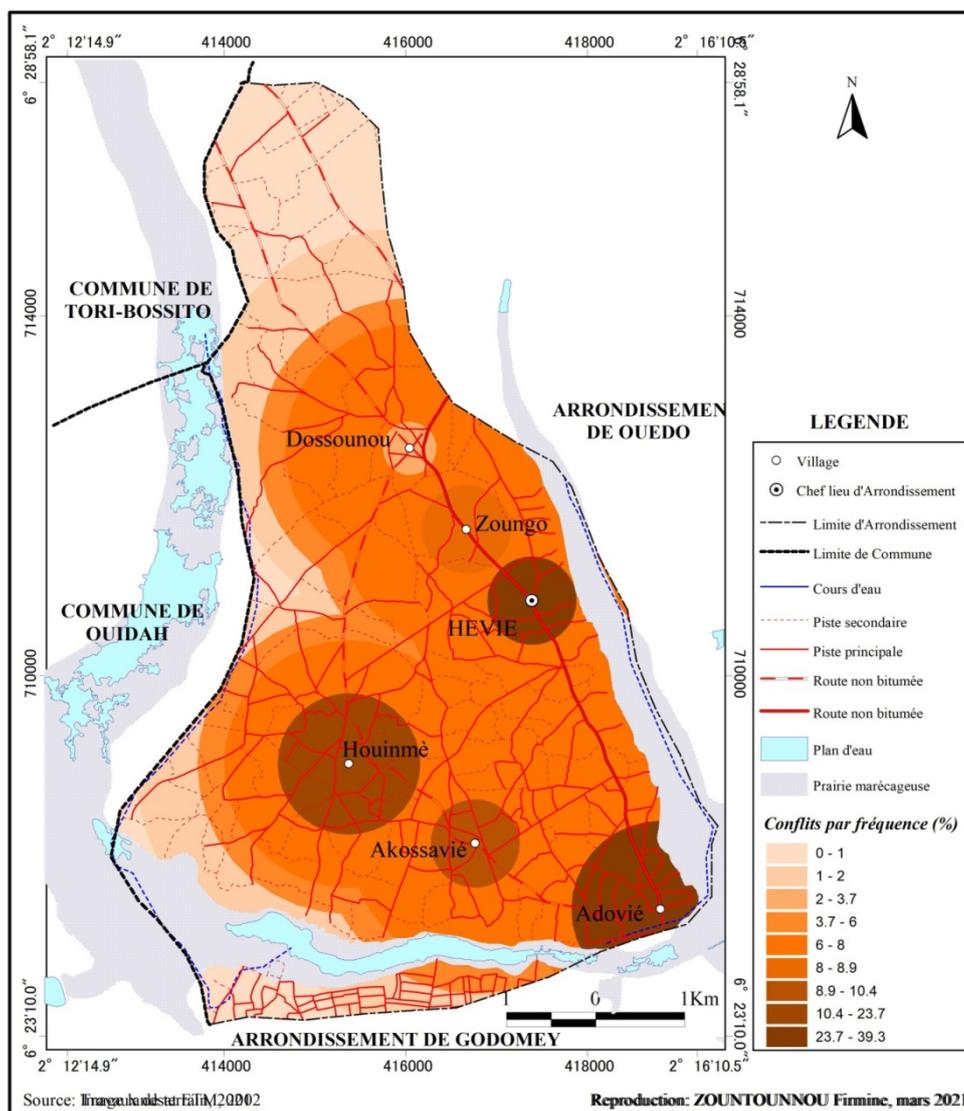


Figure 3 : Répartition spatiale des conflits à Hévié

Il ressort de l'analyse de cette figure que les localités les plus polémiques sont Adovié 23,7-39,3%, Hévié centre et Houinmin 10,4-23,7%, et Zoungo et Akossavié 8,9-10,4%. Dossounou est moins affecté parce qu'il est encore rural et les domaines se vendent en Hectare dans cette localité

3.2.3 Existence des disparités d'accès aux infrastructures sociocommunitaires

L'absence de recasement dans l'arrondissement a eu une répercussion sur la disponibilité voire l'existence de certains services sociaux. En matière d'équipements scolaires, la répartition est inégale d'un quartier à un autre et au sein même des quartiers/villages très étendus comme Dossounou. Les écoles et collèges d'enseignement général sont en nombre insuffisant. L'éducation est couteuse car dominée que par des privées. Outre, ces problèmes le secteur éducatif manque de personnels enseignants ce qui pousse les parents à préférer le privé. En plus le CEG n'est pas situé à une distance équivalente des villages de l'arrondissement. Cette situation fait que les populations se trouvant à une distance trop grande du CEG décident d'envoyer leurs enfants dans les écoles privées. En effet plus de 49,3% des personnes enquêtées parmi les 134 nous ont dit être dans l'obligation d'envoyer leurs enfants dans des privés malgré leurs maigres moyens en vue d'éviter de longue marche aux enfants. Tous les parents n'ayant pas les mêmes situations financières certains enfants se retrouvent dans l'obligation de se rendre dans le public malgré la distance. C'est le cas des habitants de Dossounou dont les enfants parcourent plus de kilomètre, déjà à 5h 30 ils sont en

route pour le cours de 7 h au CEG et revenaient très tardivement vers 21h après le cours de 19h. Cette situation n'est pas favorable à l'épanouissement des jeunes. Ces problèmes sont résumés dans la figure 4.

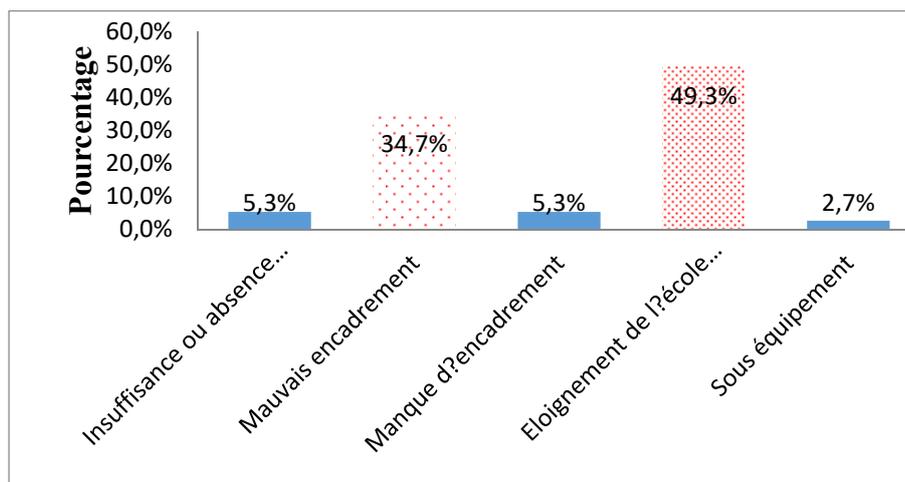


Figure 4 : Différents problèmes liés aux infrastructures sociocommunautaires

Source : Travaux de terrain, novembre 2020

Après lecture de la figure 4, on remarque que le manque d'encadrement(34,7%), et l'éloignement des écoles(49,3%) sont les raisons majeures qui poussent la population à envoyer leurs enfants en privé. S'en suit aussi le sous équipement(2,7%), manque d'encadrement(5,3%).

Par ailleurs les écoles publiques se trouvant êtres sans clôture et dans un état malpropre constituent un danger pour la santé des élèves et compromet l'hygiène dans ces écoles. La photo 6 de l'école de Dogoudo à Houinmin en est un exemple



Photo 4: Ecole primaire de Dogoudo sans clôture et insalubre

Prise de vue : Zountounnou, enquête novembre 2020

Cette photo donne en avant plan l'état insalubre de l'EPP qui puis être est sans clôture est insalubre. Outre ces problèmes d'infrastructures éducatives on observe une insuffisance des infrastructures de loisir. Les places publiques, les terrains de sport, les lieux de plaisance sont quasi inexistant. Cette situation à une répercussion néfaste sur les jeunes. L'absence d'infrastructures de loisir fait qu'ils se retrouvent livrés à eux même. Cette insuffisance des infrastructures sociaux-communautaires est une grande épine qui freine le développement de la ville.

❖ Absence de marché

La disponibilité d'infrastructures marchandes fréquentées et animées dans l'arrondissement de Hêvié pose de problème à la population. Le marché nommé Djègan dont dispose cette localité est décoiffée et non fonctionnelle du coup la population est obligée d'utiliser celui de Cococodji et environ pour s'approvisionner en denrée alimentaire ou tout autre chose qu'il ne retrouve pas dans l'arrondissement de Hêvié. La particularité de ce marché est qu'il ne s'anime qu'en cas de cérémonie traditionnelle. Ce qui fait que plus de 55 personnes parmi les enquêtés ont dit se trouver dans des difficultés à cause de cette situation. C'est bien cette absence de marché qui contribue à la cherté des denrées alimentaires dans l'arrondissement.

❖ Difficultés d'accessibilité à l'énergie électrique

La population est confrontée à une insuffisance de l'offre d'électricité bien que majoritairement ils répondent avoir de l'énergie électrique. On a donc recours à d'autres stratégies et modes d'accès. La population développement des formes de solidarité basées sur les pratiques communautaires traditionnelles qui se généralisent et s'étendent aux voisins immédiats, même à plus ou moins lointains l'électricité puis qu'une grande partie d'entre eux ne dispose pas de leur propre compteur électrique et pour avoir de l'énergie électrique ils parcourent une distance longue pour tirer le courant car il s'agit d'un branchement chez les détenteurs de compteurs... Ont-ils aussi ajouté qu'ils souffrent de la baisse du courant due au nombre pléthorique pour un seul compteur et du revient cher de l'énergie par kWh. Cette situation est due au fait que la SBEE ne fait pas parvenir les poteaux électriques dans les zones reculées de l'arrondissement. C'est dans cette situation que se retrouve une grande partie des habitants de Hêvié. Ceux ne disposant pas de courant utilisent encore des méthodes traditionnelles comme des bougies, lanterne, lampion et des panneaux solaires. La planche 6 en donne une illustre. Branchements électriques par le système de toile d'araignée en pleine ville



Photo 5: Système de toile d'araignée à Houinmin-daho

Prise de vue : Djossou, novembre 2020

Cette photo montre système de branche du courant tout azimut le long des artères sur des bois peu solides pour servir de poteau électrique.

3.2.4 Problème d'hygiène et d'assainissement

L'inexistence d'un service de voirie dans l'arrondissement de Hêvié n'empêche pas la population de gérer à sa manière (très inadéquate) les ordures. La figure 5 donne une idée sur les modes de gestion des déchets solides ménagers et des eaux usées.

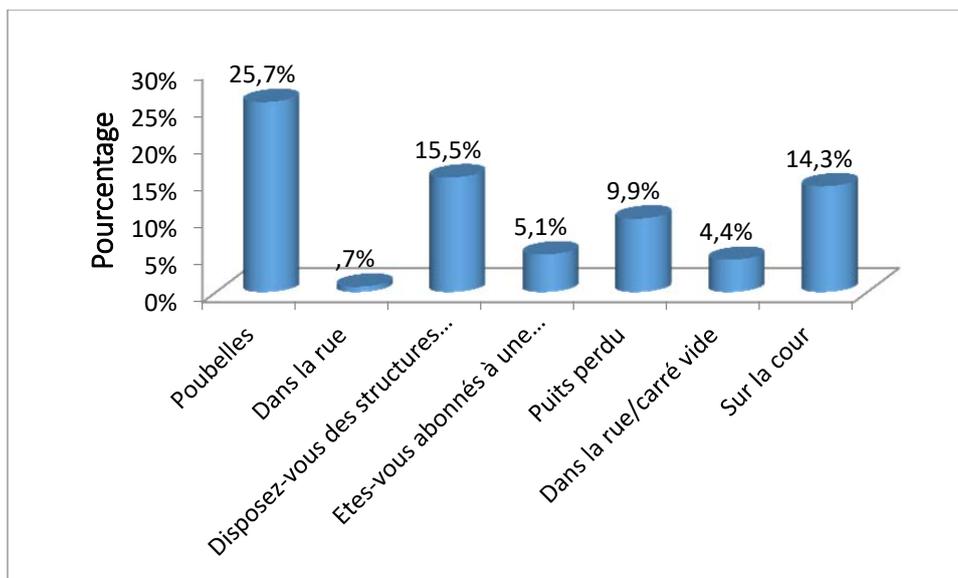


Figure 5 : Modes de gestion des déchets solides ménagers et des eaux usées

Source: Enquête, de terrain, novembre 2020

Les populations jettent les ordures et les eaux usées dans la plupart des cas dans respectivement des poubelles (25,7 %), sur la cour (14,3%) dans puits perdu (9,9%) et dans la rue/carré vide (5,8%) ; les structures de collecte (l'Etat) s'en chargent (15,5 %) ; 5,1% sont abonnés au ONG

L'assainissement c'est l'ensemble des moyens physiques, institutionnels et sociaux mis en œuvre pour avoir un environnement sain. Il s'agit de l'évacuation des eaux usées et de ruissellement, des déchets solides, des excréta et du traitement de tous ces éléments. Une observation faite dans les différents quartiers est que les habitants vivent dans un environnement insalubre. Les parcelles vides proches des concessions sont plus utilisées pour le traitement des déchets comme nous l'explique les autorités et certains enquêtés.

La planche 3 en donne une illustration.



Planche 2 : Dépotoir sauvage dans les quartiers de Houinmin2.1et Akossavié2.2

Prise de vue :Djossou, novembre 2020.

En on voit un grand trou ou sont jeté les ordures juste à côté d'un plan de culture de maïs derrières des habitations. En c'est en plein air sur des carrés non construits que le phénomène s'observe. Les eaux des douches s'écoulent directement sur le sol, derrière les enclos aménagés pour cet usage et stagnent à ciel ouvert. Les eaux usées sont jetées dans la nature ou envoyées dans des puits abandonnés, les parcelles vides et dans les rues. La stagnation de ces eaux favorise la prolifération des moustiques et

autres germes, vecteurs de maladies hydriques une menace pour la santé des populations. Mode d'aisance dans cet arrondissement est majoritairement les fosses septiques selon plus de 85% des personnes enquêtées

3.2.5 Impraticabilité du réseau routier

Dans l'arrondissement de Hêvié après nos observations sur le terrain il n'y a qu'une seule voie bitumée. C'est la voie Cococodji-Hêvié-Ouedo qui est encore en cour. Cette absence de voie est la préoccupation majeure des populations car plus de 85 personnes parmi les enquêtés affirment avoir cette difficulté. A part cette route, les routes secondaires sont escarpées, endommagées, impraticables voire même inexistantes dans certains villages. Au cours de l'enquête sur le terrain, l'observation a été faite que l'arrondissement de Hêvié dans sa majorité souffre d'une absence de voie tracée. La saison pluvieuse est la période d'intenses dégradations des routes secondaires, des pistes ou sentiers. Cette dégradation due au passage répétitif des gros porteurs et de la pression démographique se résumant dans la planche ci-dessous se ressentent le plus sur les tronçons Sogan-Akossavié, Houinmin-Dossounou.



Planche 3: Dégradation de la voie principale de sogan/akossavié(3.1)et de hounsévié(3.2)
Prise de vue :Djossou, novembre 2020

3.2.6 Problèmes d'insécurité

L'arrondissement de Hêvié est un espace disposant d'une grande superficie. L'accessibilité à la totalité de l'arrondissement est loin d'être aisée ce qui fait que des poches d'insécurité se développent. L'absence de recasement fait que la gendarmerie de la ville de Hêvié se trouve assez éloigné des hameaux. Cette situation ne facilite pas leur action. Au regard de cette situation des individus mal intentionnés en profitent pour commettre des actes de vandalisme. La figure 6 récapitule les problèmes et leur degré d'importance.

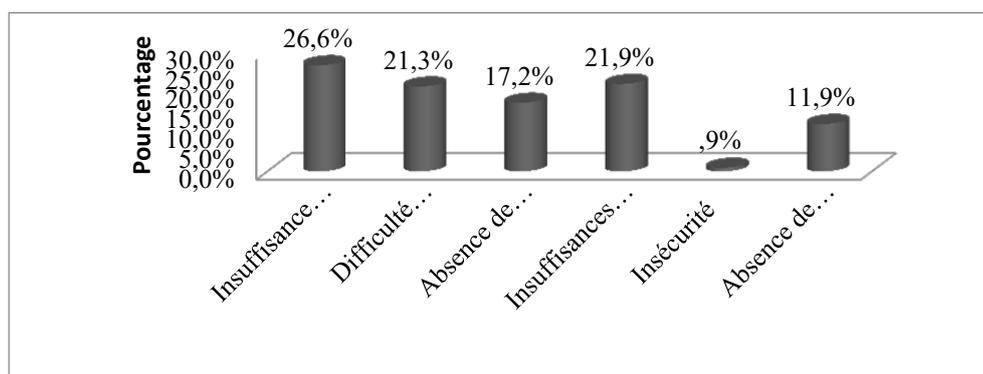


Figure 6: Répartition des proportions des problèmes d'aménagement du territoire émise par les populations
Source: Enquête, de terrain, novembre 2020

IV. DISCUSSION

La forte présence de la population, fait naître des besoins sociaux généralement imprévisibles par la ville d'accueil, qui manque de contrôle sur les mouvements démographiques inhérents à la venue de la population.

Les résultats de l'enquête réalisées ont montrés que les contraintes et problèmes engendrés sont : la difficulté d'accès à l'énergie électrique, l'eau 21,3%, Insuffisance et impraticabilité de voie 26,6%, Absence de marché 17,2%, Problème d'Insécurité 0,9%, Insuffisances des infrastructures sociaux communautaires 21,9% ; absence de recasement 11,9%. Des résultats similaires ont été obtenus par les travaux de J. Hounsounou(2019, p.30). De même H. K. Nzoussi (2014, p.211) dans son étude « La gestion de l'environnement urbain à Brazzaville ; Problèmes et Perspectives » trouve que dans le cas de Brazzaville qu'elle engendre une promiscuité terrible, une insalubrité de l'habitat dans la plupart des quartiers qui connaissent des problèmes d'eau, de transports, d'électricité. De plus le manque d'un véritable plan directeur et l'occupation anarchique des terrains surtout dans des quartiers non lotis et mis à la merci des propriétaires fonciers et certaines populations entraînent le développement des sites d'érosions. R. K. Oura, (2012, p.9) dans son étude sur la ville d'Abidjan trouve par contre que la disparition des terres cultivables entraîne la baisse de l'activité agricole et l'augmentation du chômage dans les villages. Les villages sont unanimes, ils ne peuvent résister pendant longtemps à la forte demande. Avec la réduction de l'activité agricole, les revenus de plusieurs familles se sont amenuisés.

V. CONCLUSION

La ville de Hêvié faisait face à des contraintes d'aménagement. Ces contraintes sont provoquées par les dynamiques urbaines. Elles sont entre autres :problèmes d'occupation anarchique, conflits fonciers, contrainte liée à l'énergie électrique, les contraintes de mobilité dans le milieu de recherche d'une part, et d'autre part, l'état des lieux et les difficultés liées aux infrastructures et les enjeux environnementaux et de sécurité dans l'arrondissement de Hêvié. Tous ces problèmes font partir des causes qui retardent le développement urbain de Hêvié. En vue de régler cette situation, il est nécessaire de mettre en place une politique ou tout autre document qui recensera les défis à relever et les méthodes et moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

RÉFÉRENCES

- [1] Aguejidad Rahim 2009 : Etalement urbain et évaluation de son impact sur la biodiversité, de la reconstitution des trajectoires à la modélisation prospective. Application à une agglomération de taille moyenne : Rennes Métropole. Géographie. Université Rennes2, 2009. Français. tel-00553665. 374p.
- [2] Arama Yasmina. 2007 : Périurbanisation et mondialisation des villes : l'exemple de Constantine, Thèse de doctorat d'Etat option urbanisme, 291p.
- [3] Baloubi M. Damien. et Vigninou Toussaint, 2018 : La production de l'urbain sur le Littoral Béninois entre rationalité et logique des acteurs tiré du Document Géographie et Développement Tome 2 intitulé : Urbanisation et développement, collection L'Harmattan côte d'ivoire édition 2018 pp.71-91.
- [4] Diallo Siradjo. 2005 : Dynamique transfrontalière et développement local urbain : les échanges transfrontaliers entre la ville de Rosso Sénégal et la Mauritanie : organisation et impacts. Mémoire de Maîtrise, UGB, section de géographie, 112 p.
- [5] Domingo Etienne 2007:*Dynamiques urbanisantes dans la région urbaine du littoral du Bénin*, Thèse d'Etat de Doctorat 617p
- [6] Dossou Guèdègbé Odile Viliho 2005 : Contribution de l'évaluation environnementale stratégique (EES) à l'aménagement du territoire : cas du plan directeur d'aménagement du plateau d'Abomey-Calavi (République du Bénin). Thèse de Doctorat Unique. Abomey-Calavi, Bénin, 348 p.
- [7] Gnélé José Edgard2010:« Dynamiques de planification urbaine et perspectives de développement durable à Cotonou », Thèse de doctorat 3^{ème} cycle de géographie et aménagement du territoire, UAC/FLASH, 339p.
- [8] Hounsounou Michael Julio 2019: Etalement Urbains et Planification Spatiale de la Commune d'Abomey-Calavi : Enjeux et Défis d'aménagement ; Thèse de doctorat pp.50-69

- [9] Kakou Andre Martin Brou Okou Kouakou Norbert 2018 : Aménagement urbain et dynamique foncière en contexte post-crise dans la commune de Bingerville, Rev. ivoir. anthropol. sociol. KASA BYA KASA, n° 38, 2018 © EDUCI 2018 193 p.
- [10] Kouzmine Yael, 2005. Les villes sahariennes algériennes et le développement urbain, ville réelle et ville normative, in Bulletin de la société neuchateloise de Géographie, n°49, pp.85-103.
- [11] Nzoussi Hilaire Kévin 2014 : La gestion de l'environnement urbain à Brazzaville ; Problèmes et Perspectives [En ligne], octobre 2014. Europanscientific Journal 10(29) : PP 209-216. 211p.
- [12] Kouadio Oura Raphaël 2012: Extension urbaine et protection naturelle : La difficile expérience d'Abidjan[En ligne], Natures et Métropoles Volume 12 Numéro 2 | septembre 2012 URL : <https://doi.org/10.4000/vertigo.12966>. pp.2-9
- [13] Tchékote H. et C. Ngouanet, 2015 : Périurbanisation anarchique et problématique de l'aménagement du territoire dans le périurbain de Yaoundé [En ligne], le 26 janvier 2017 URL : <https://www.researchgate.net/publication/312916710>, 260p.